

Envoyé en préfecture le 27/11/2024

Reçu en préfecture le 27/11/2024

Publié le

ID : 029-200067197-20241126-2024097-DE

DEPARTEMENT DU FINISTERE COMMUNAUTE DE COMMUNES MONTS D'ARREE COMMUNAUTE	EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE Réunion ordinaire du 26 novembre 2024
---	---

Membres en exercice	Qui ont pris part à la délibération	Date de la convocation	Date d'affichage
31	26 + 5 pouvoirs	15 novembre 2024	15 novembre 2024

N° délibération	Objet
2024-097	Désignation des représentants au syndicat des Eaux de Kerbalaen

Le 26 novembre 2024 à 18 heures 30 mn, le conseil communautaire, convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au nombre prescrit par loi à la salle communautaire à Loqueffret sous la présidence de Jean-François DUMONTEIL, Président.

Étaient présents :

BERRIEN : Hubert LE LANN, Brigitte COURBEZ

BOLAZEC : Coralie JEZEQUEL

BOTMEUR : Eric PRIGENT

BRASPARTS : Jean-Yves BROUSTAL, Philippe ROBERT-DANTEC, Josiane GUINVARC'H, Anne ROLLAND

BRENNILIS : Alexis MANAC'H

HUELGOAT : Marc QUEMENER, Gérard TOSSER, Claude MOREL, Jacques THEPAUT, Marie-Brigitte BRETHERS

LA FEUILLEE : Jean-François DUMONTEIL, Annie SALMAS

LOPEREC : Jean-Yves CRENN, Maryvonne LE GUILLOU

LOQUEFFRET : Alain HAMON, Louis-Marie LE GUILLOU

PLOUYE : Arnaud COZIEN, Christophe DANIEL

SAINT-RIVOAL : Mickaël TOULLEC

SCRIGNAC : Georges MORVAN, Jean LE GAC, André PAUL

Pouvoirs : Barbara PERRON à Brigitte COURBEZ, Marie-Noëlle JAFFRE à Alexis MANAC'H, Typhaine BODENEZ à Jean-François DUMONTEIL, Eric GONIDEC à Jean-Yves CRENN, Grégory LE GUILLOU à Arnaud COZIEN

Secrétaire de séance : Annie SALMAS

Rapporteur : Jean-François DUMONTEIL

Dans le cadre de la prise des compétences Eau et Assainissement au 01 janvier 2025 et en application de l'article L.5214-21 II du code général des collectivités territoriales, à compter de cette même date, la communauté de communes Monts d'Arrée Communauté sera automatiquement substituée à la commune de Loqueffret au sein du syndicat des eaux de Kerbalaen.

L'adhésion concerne la compétence Eau : production, transfert et distribution de l'eau.

Le comité syndical est composé de six membres dont trois représentent la commune de Loqueffret.

Envoyé en préfecture le 27/11/2024

Reçu en préfecture le 27/11/2024

Publié le

ID : 029-200067197-20241126-2024097-DE

Les trois autres membres représentent la communauté de communes de Pleyben-Châteaulin-Porzay (CCPCP) en substitution de la commune de Lannédern depuis le 01 janvier 2020 (lors de la prise de compétence Eau par la CCPCP).

Ainsi il est proposé de désigner trois délégués titulaires afin de siéger au comité syndical à compter du 01 janvier 2025.

Après en avoir échangé, il est convenu

- De désigner Ms Alain HAMON, Louis-Marie LE GUILLOU et Alexis MANAC'H membres du comité syndical des Eaux de Kerbalaen
- D'autoriser le président à réaliser les démarches nécessaires à l'adhésion de la communauté de communes Monts d'Arrée Communauté en lieu et place de la commune de Loqueffret.

Adopté à l'unanimité des membres présents et représentés

Pour extrait certifié conforme au registre,
Le Président,

La secrétaire,



Certifié exécutoire par le président, compte tenu de la réception en préfecture et la publication le 27 novembre 2024